

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 13/12/2013

Réception par le Prefet : 13/12/2013

Publication : 19/12/2013



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2013-11-6-4

Séance du jeudi 12 décembre 2013

C252

INSERTION PAYSAGERE DES LIGNES ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Conseil Général n° CG-2012-6-6-3 du 5 décembre 2012,
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne du 14 octobre 2013,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ accorde des subventions d'un montant total maximum de 42 080,50 € pour l'insertion paysagère des lignes électriques et téléphoniques aux quatre communes figurant dans la liste jointe en annexe,
- ❖ précise que la dépense correspondante sera prélevée sur le Programme C252 - chapitre 204 - fonction 71 - nature 204142.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 12 DÉCEMBRE 2013

**Insertion des réseaux électriques et téléphoniques
PROGRAMME 2013**

| N° Opération | Maître d'ouvrage Libellé de l'opération | Montant Subventionnable | Taux | Montant de la subvention |
|--------------|--|----------------------------|-------|-----------------------------|
| IRE03877 | BRECHAUMONT Insertion de lignes électriques et téléphoniques rues de la solitude, du moulin, du ruisseau | 28 412,50 | 20% | 5 682,50 |
| IRE03818 | HIRSINGUE Insertion de lignes électriques et téléphoniques centre village mairie | 9 404,00 | 20% | 1 881,00 |
| IRE03890 | MOOSLARGUE Insertion de lignes électriques et téléphoniques RD24/RD7, rues de Seppois et de Bisel | 123 790,00 | 20% | 24 758,00 |
| IRE03886 | WINKEL Insertion de lignes électriques et téléphoniques rue de la Birgmattengasse | 48 794,00 | 20% | 9 759,00 |
| | | | Total | 42 080,50 |